



Une démarche de prévention des risques professionnels pour les TPE/PME

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



Principes du modèle d'analyse

- **Un dirigeant d'entreprise gère la prévention des risques professionnels selon sa perception :**
 - des risques d'accidents ou de maladies professionnelles vécus,
 - du risque juridique encouru,
 - des problèmes techniques, humains et organisationnels qu'il doit résoudre
 - Des enjeux financiers (coût du risque/coût de la prévention)



- **Ses possibilités d’agir sont très variés et dépendent de quatre dimensions principales :**
 - La perception des pressions externes sur les questions de santé et sécurité
 - Son implication personnelle au regard de son expérience, de sa culture et de son éthique
 - Son statut et son pouvoir dans l’entreprise (propriétaire, dirigeant salarié, associé, ...)
 - Le fonctionnement de son entreprise (taille, ancienneté des salariés, modes de dialogue social, niveau de technologie, ...)

Ainsi à court ou moyen terme, **on peut repérer des styles de management dominants** qui expliquent comment l’entreprise oriente son activité, définit des stratégies, alloue des moyens, gère les collaborateurs.

Dans le domaine de la santé et la sécurité, on pourra **repérer des facteurs favorisants ou inhibiteurs** susceptibles de comprendre la démarche de prévention des risques professionnels de l’entreprise



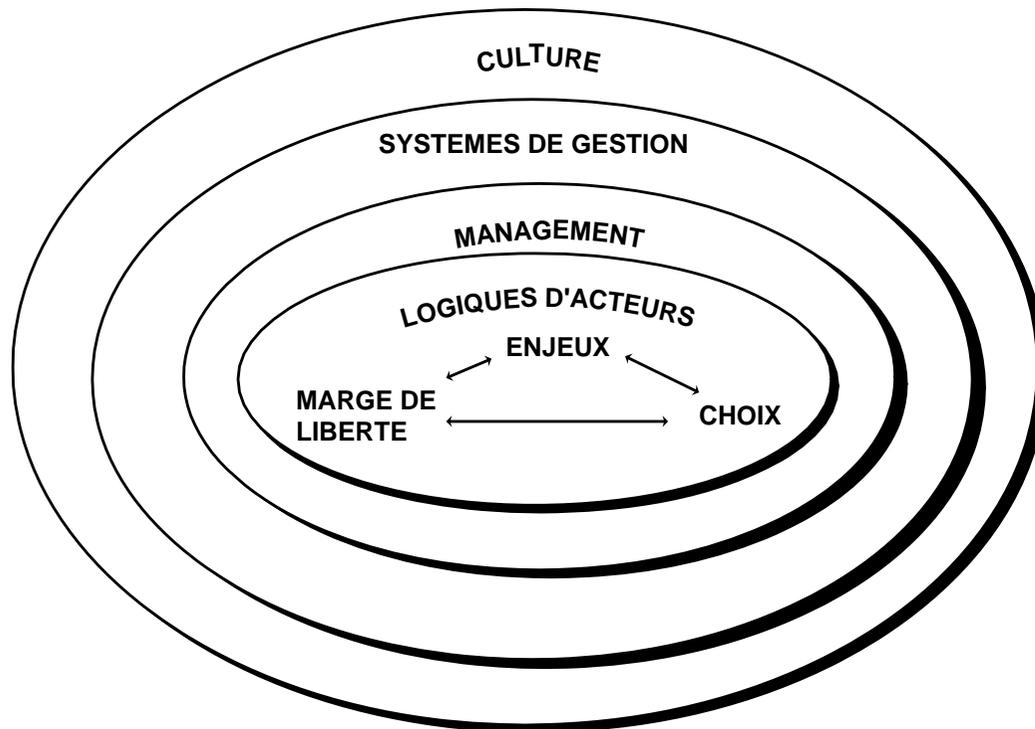
Selon le poids relatif de chacune de ces dimensions, **le dirigeant d'entreprise oriente formellement ou implicitement sa manière** :

- d'assumer sa responsabilité de chef d'entreprise et de faire des choix
- D'affirmer sa volonté et son autorité dans ce domaine
- De coordonner l'activité de ses collaborateurs dans le sens de la prévention
- De dégager des ressources et des moyens interne pour mettre en œuvre des plans d'action
- De dégager des ressources et des moyens externes pour mettre en œuvre des plans d'action



MANAGEMENT santé et sécurité

Dispositif de gestion combinant personnes, politiques et moyens, visant à **améliorer en continu** la performance d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. Plusieurs strates sont intégrés dans le management :



Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



CULTURE DE LA PREVENTION

C'est l'ensemble des traits permanents qui définit et développe un sentiment D'APPARTENANCE et de REFERENCE chez les acteurs de l'organisation

Dans le domaine de la prévention, **trois valeurs essentielles** construisent la culture d'entreprise :

- l'attention centrée sur les personnes
- la transparence des processus de fonctionnement
- le dialogue social avec les salariés et leurs représentants

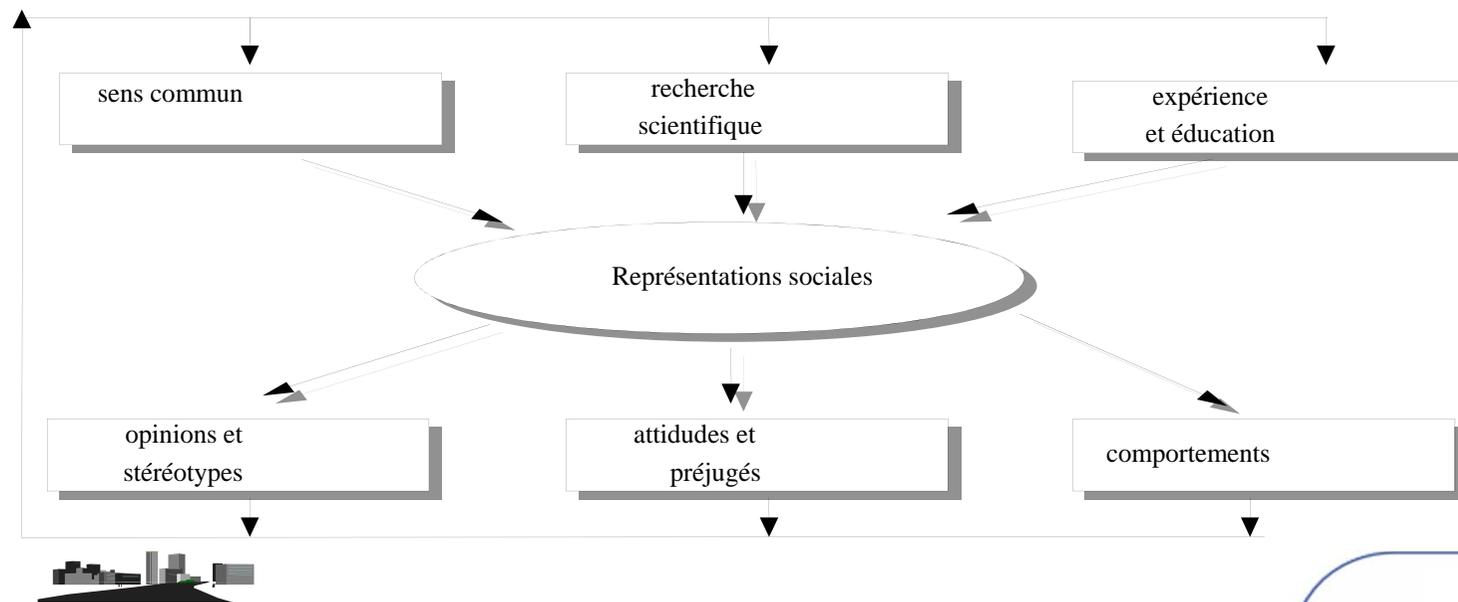
l'objectif est de réduire le risque d'atteinte à la santé au travail au niveau le plus bas possible



REPRESENTATION DE LA PREVENTION

Elle permet d'expliquer comment les individus s'approprient la connaissance des risques et décident d'agir sur ces risques. Elles sont les filtres par lesquels :

- . nous orientons nos attitudes et nos valeurs,
- . nous attribuons de l'importance à telles ou telles évènements ou situations,
- . nous établissons des consensus avec notre entourage,
- . nous nous différencions des autres.





On a pu déterminer **7 styles de management de la santé et de la sécurité** :

- sensibilisé : « il faudrait faire quelque chose ... »
- Revendicatif : « j'attends que des mécontentements s'expriment ... »
- Centralisateur : « je suis le seul à savoir ce qu'il faut faire ... »
- Paternaliste : « si je fais de la prévention, c'est pour mes gars ... »
- Réglementaire : « je veux pas d'ennuis ... »
- Contractuel : « je me dois de respecter les règles ... »
- Implicatif : « je fais en sorte que l'on soit tous concerné ... »

Quelques précautions ...



Cette typologie a les caractéristiques suivantes :

- Plusieurs styles peuvent coexister au sein d'une même entreprise si elle a une certaine taille,
- L'entreprise peuvent évoluer d'un style à un autre au cours des années,
- Certains styles peuvent dépendre de la taille de l'entreprise, de son secteur d'activité (très concurrentiels ou non), de son appropriation des messages de prévention, des contacts établis avec les préventeurs officiels (médecin du travail, inspecteur du travail, Cramif), de sa santé financière
- Selon le diagnostic réalisé, on ne peut affirmer qu'un style est meilleur qu'un autre pour faire progresser la prévention. Néanmoins, l'Assurance maladie – Risques professionnels promeut le style « actif - participatif » et dans une moindre mesure le style « réglementaire »

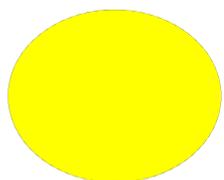
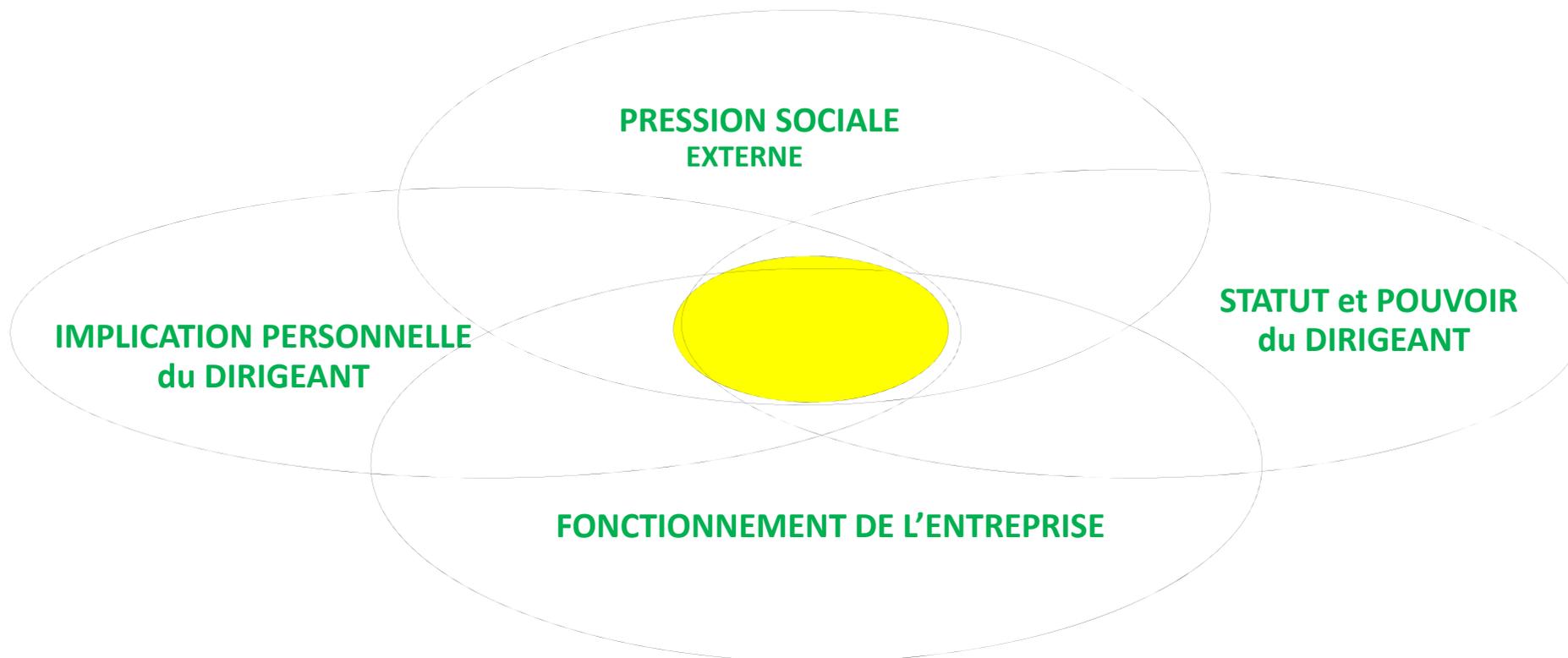
Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



Le diagnostic final

- Proposer au chef d'entreprise un [auto diagnostic en ligne](#) permettant de définir :
 - Son mode de gestion de la santé et sécurité
 - Le(s) style(s) de management qui s'est imposé (s) au cours des années
- **Un état des lieux** avec une personne référente désignée par lui et des experts mis à sa disposition
- **Une formation** par modules d'une demi journée permettant de renforcer des compétences internes en santé et sécurité
- **Un accompagnement** pour établir un plan d'actions de prévention

DESCRIPTION des déterminants de la mise en œuvre d'un management S&ST



Commentaires : c'est la résultante des 4 déterminants qui définit un style particulier de management santé et sécurité



RISQUES PROFESSIONNELS



IMPLICATION PERSONNELLE du DIRIGEANT

- Itinéraire personnel et professionnel
- Représentation personnelle de l'accident,
du risque, de la mort
- Expérience vécue en matière de dommages
- Maîtrise psychologique de la fonction
- Gestion de son temps et des priorités
-

Styles de
management
de la
prévention



PRESSION SOCIALE

EXTERNE

réglementaire

- **Niveau européen**
 - Directives santé et sécurité
 - Normes
 - ...
- **Niveau national**
 - Code du travail, code environnement, code santé publique
 - Normes
 - Assurances
 - fiscalité
 - ...

Non réglementaire

- Clients, fournisseurs
- Donneur d'ordre, sous-traitant,
- Associations de riverains
- ...

Des acteurs institutionnels

- inspection du travail
- Médecine du travail
- Cramif
- Syndicats

Styles de
management de
la prévention



STATUT et POUVOIR

du DIRIGEANT

Statut

- dirigeant salarié
- Propriétaire
- Associés
- ...

Rôles

- Stratégique
- Hiérarchique
- fonctionnel
- ...

Styles de
management de
la prévention

Champ de la décision

- Général
- Une direction, un service
- Transversal
- ...



Fonctionnement de l'entreprise

Structure d'information et de communication

- Hiérarchique
- Fonctionnelle
- transversale

Culture d'entreprise

- Histoire de l'entreprise
- Règles et procédures
- modes de fonctionnement
- Savoirs et savoir faire de métiers

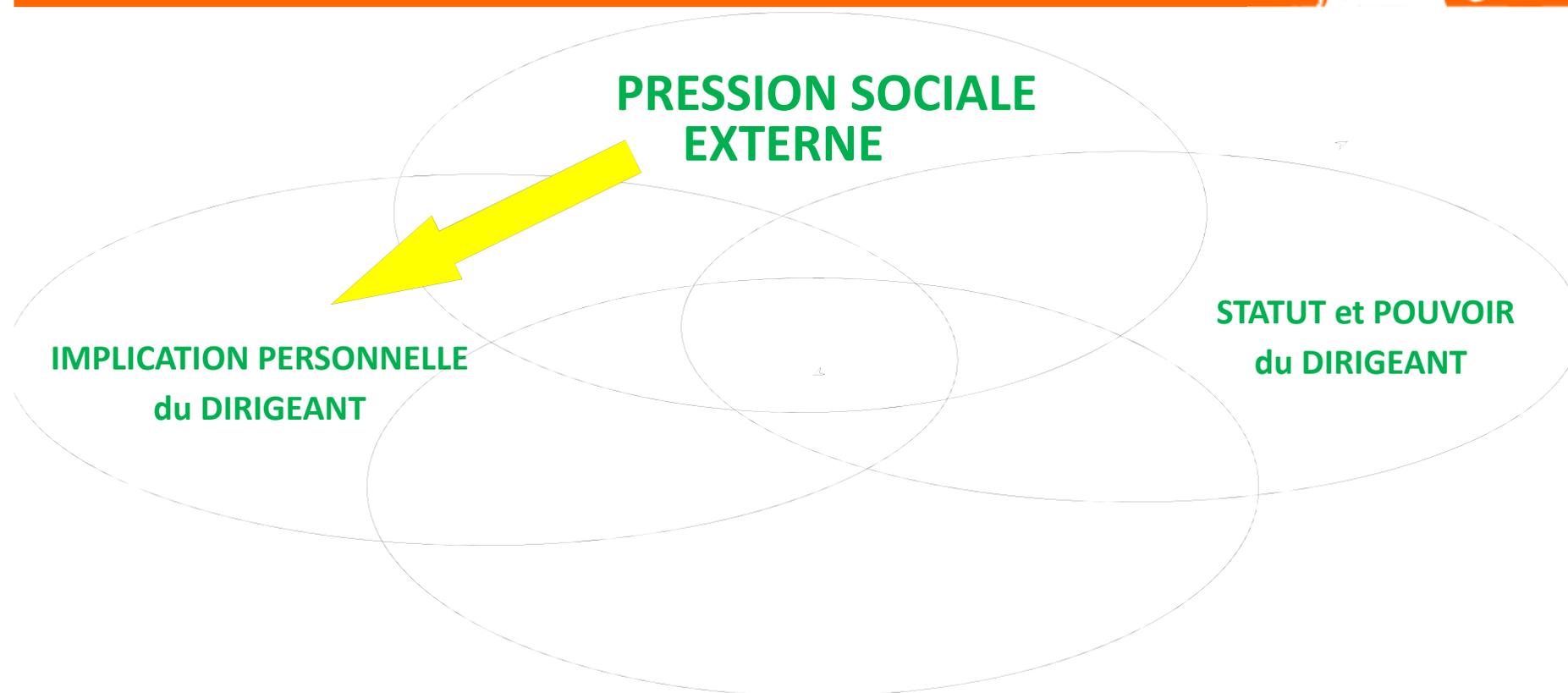
Rapports sociaux

- Managers
- Salariés
- Représentants du personnel
- Relations externes

Niveau technique

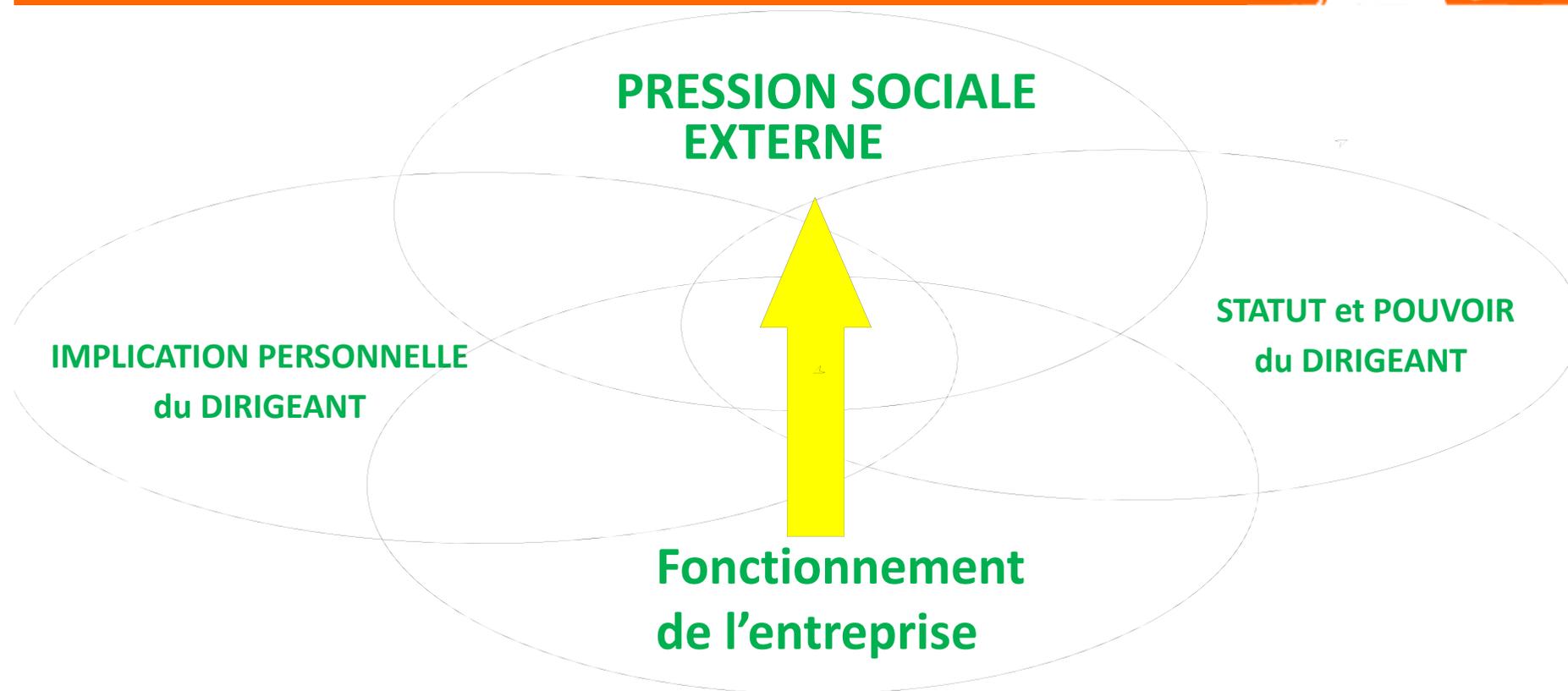
- Outils de production
- Activité de maintenance
- Conception des locaux
- Accidents du travail et maladies professionnelles

-

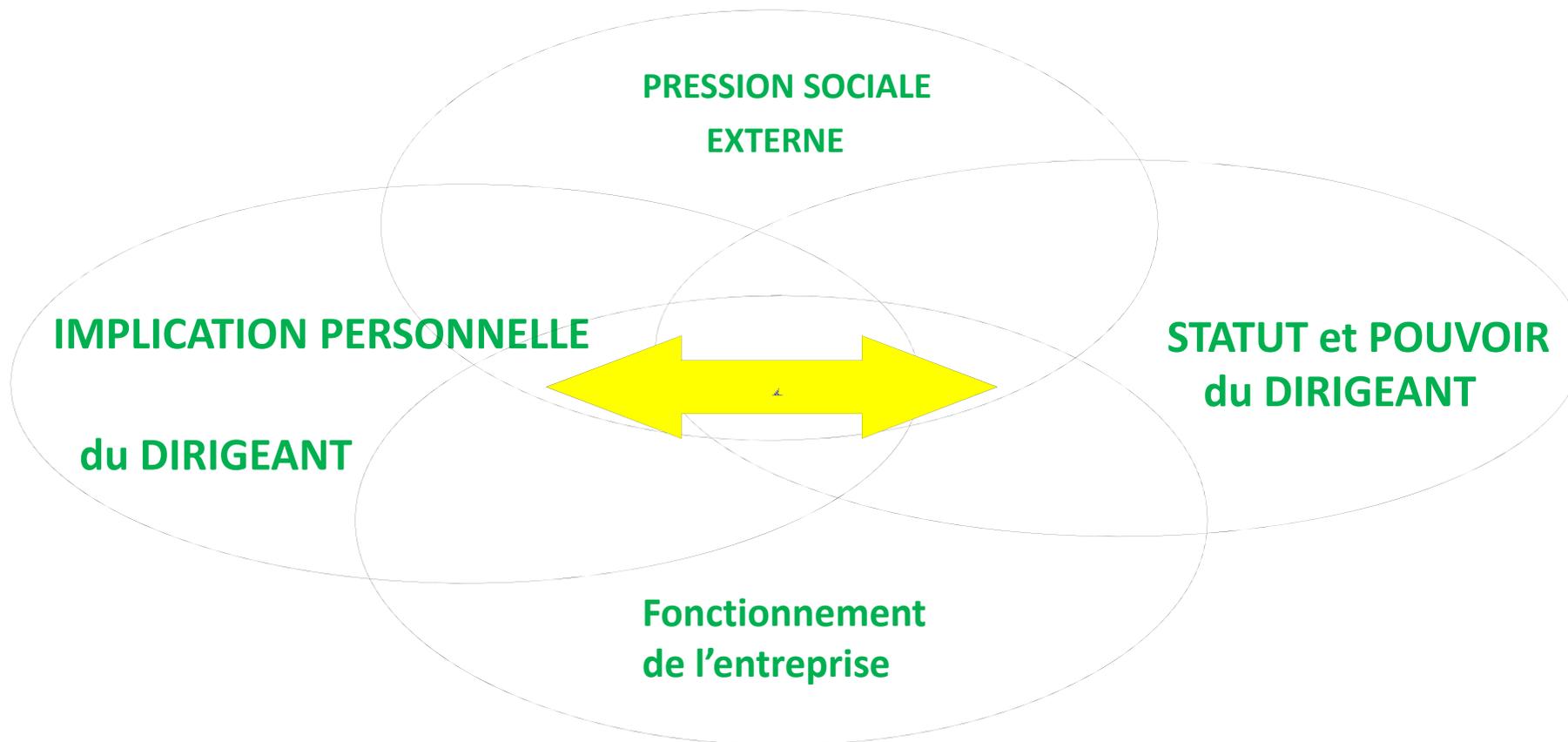


Commentaires : je suis informé de la nécessité d'agir en prévention et je suis d'accord avec cet objectif. J'estime que je n'ai pas les moyens ou le pouvoir de changer les choses et que mes salariés ne s'intéressent pas à cette question,

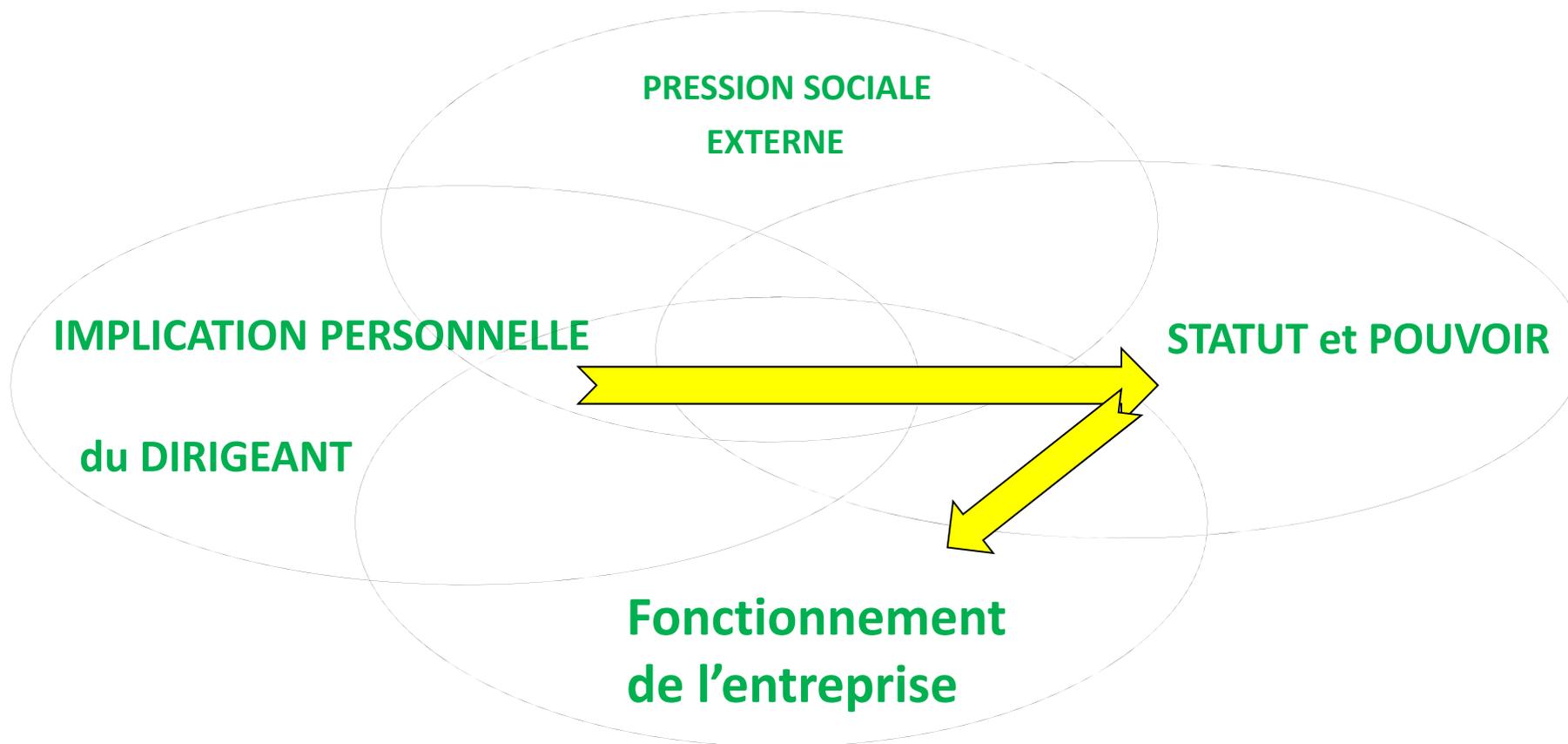
Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



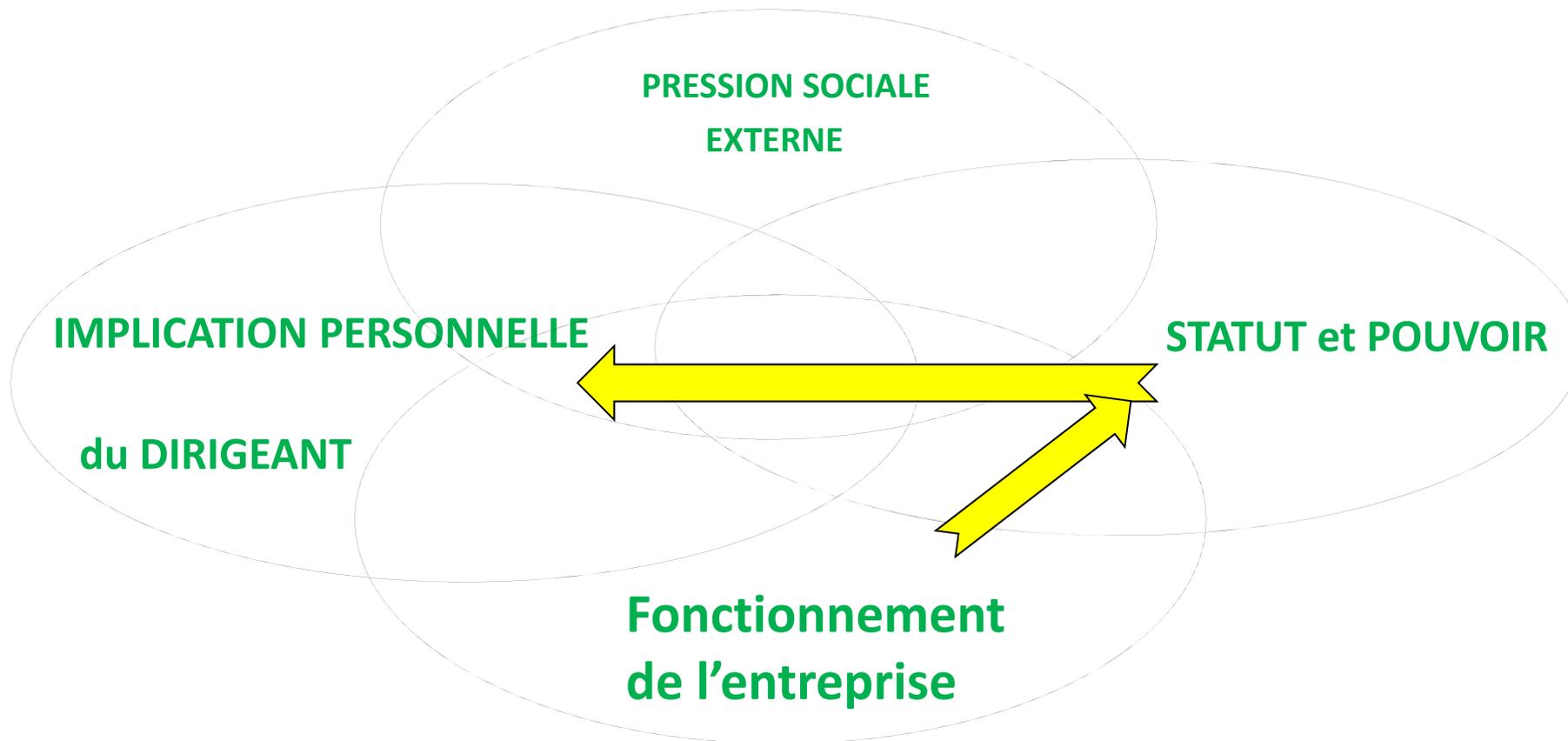
Commentaires : je repère qu'un mécontentement s'installe dans l'entreprise et interpelle les autorités
J'évalue l'intérêt ou pas d'agir et de réduire ce mécontentement.



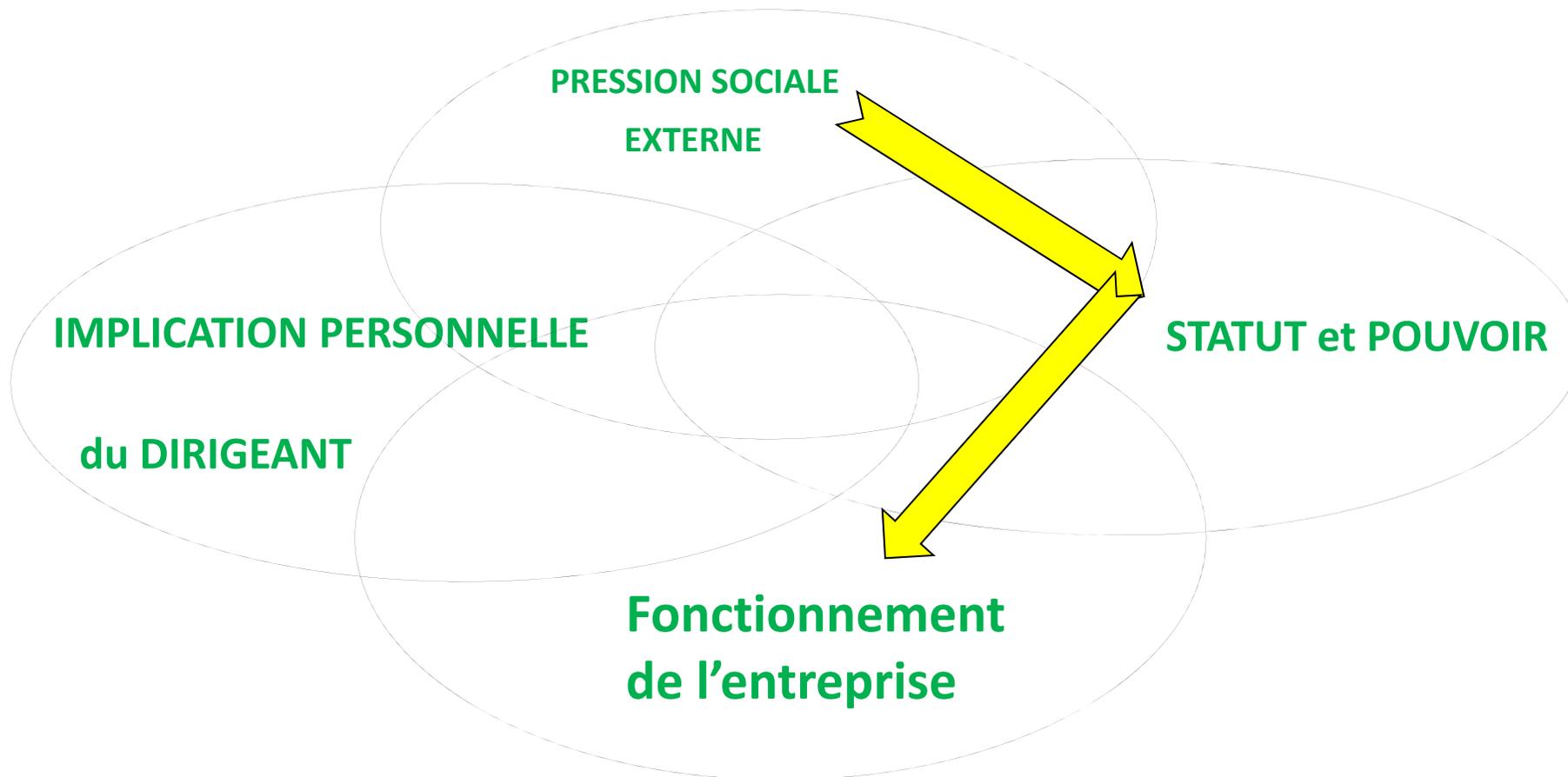
Commentaires : je décide et m'implique seul dans la démarche de prévention. Je considère qu'il n'y a pas besoin de ressources internes et externes pour gérer les situations de travail



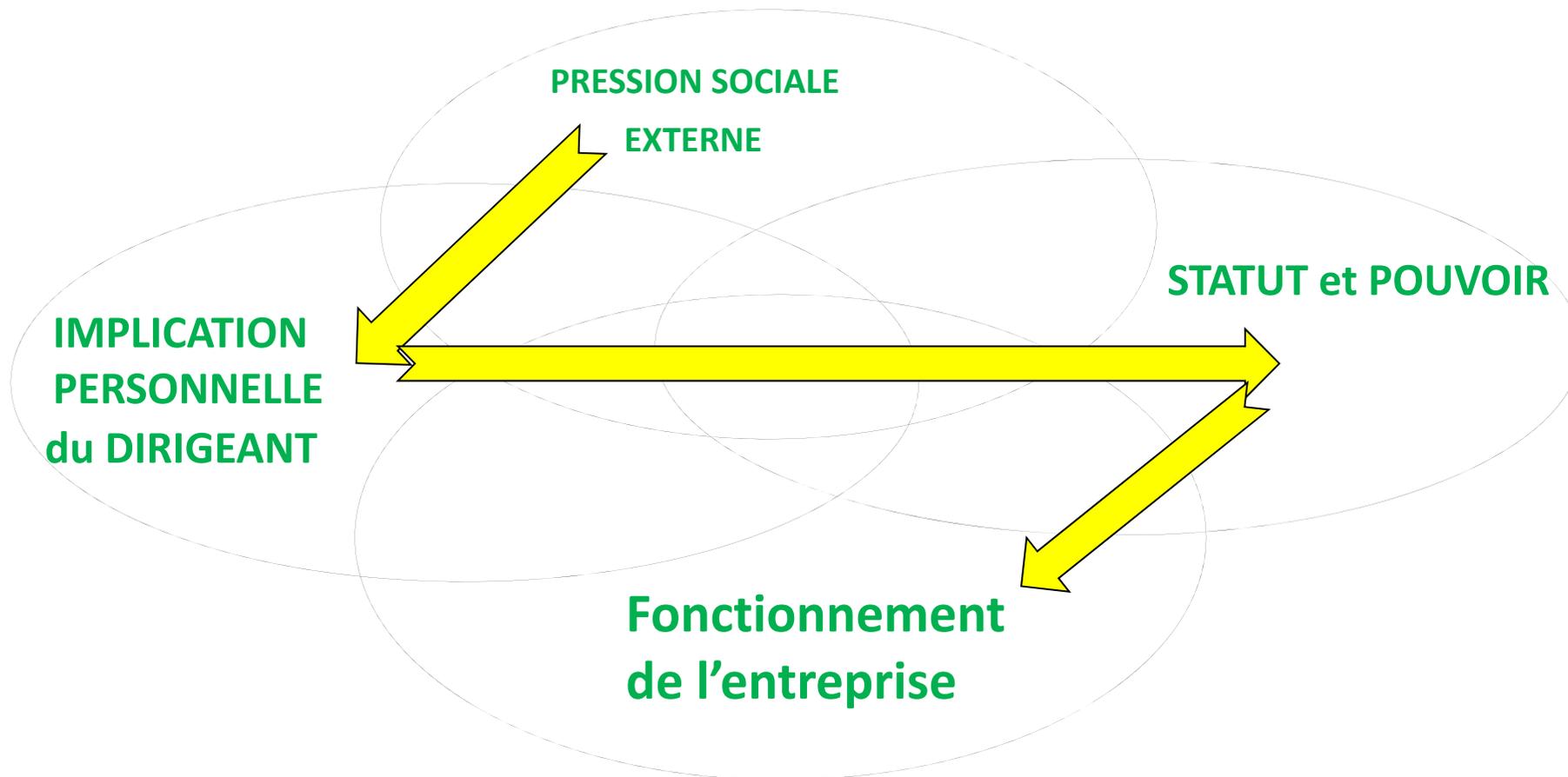
Commentaires : j'ai des rapports privilégiés avec ses salariés. Dans un souci de protection, je m'appuie fortement sur leurs avis pour mettre en œuvre la prévention mais c'est moi qui décide en dernier lieu. Je suis plutôt méfiant vis-à-vis de sollicitations externes.



Commentaires : j'ai des rapports privilégiés avec mes salariés fondés sur la confiance mutuelle. La démarche de prévention est négociée et change selon les résultats.



Commentaires : Je connais les exigences réglementaires sans forcément y adhérer. Je demande à ce qu'elles soient respectées. Tout manquement peut donner lieu à des sanctions.

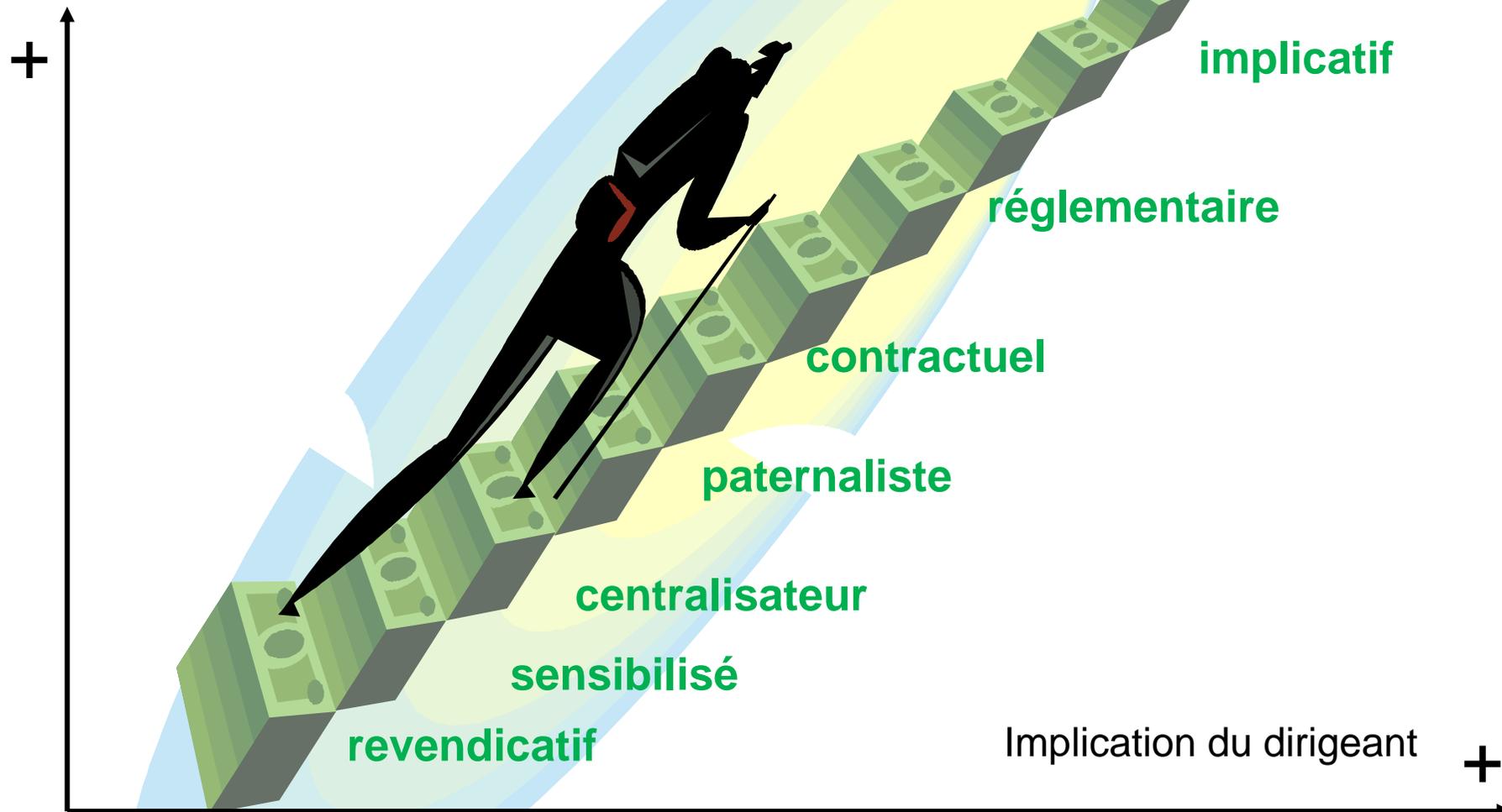


Commentaires : Je connais les exigences réglementaires. Je suis attaché au bien être de mes salariés. Je n'hésite pas à solliciter des aides extérieures et m'appuie sur un dialogue social interne renouvelé.

Approche de la prévention : des étapes du changement



Exigences perçues en santé et sécurité



Attention : sous le coups d'évènements graves, l'entreprise peut se trouver dans l'obligation de changer de styles

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



Un outil d'aide à la décision en santé – sécurité pour TPE/PME

[Commencer l'autodiagnostic](#)

CONTENU

- [Accueil](#)
- [Supports de formation](#)
- [Lexique](#)
- [Pour aller plus loin](#)

COMPTE

- [Se connecter](#)
- [S'inscrire](#)

Bienvenue sur votre plateforme interactive SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La prévention des risques n'est pas qu'une obligation réglementaire, c'est avant tout un outil de performance et d'efficacité pour consolider et développer votre entreprise.

Un retour sur investissement mesurable :

Pour 1 euro dépensé, le retour sur investissement est environ de 2,90 euros.

Un atout pour recruter et fidéliser ses salariés :

Le 2^e critère de choix des candidats sont les conditions de travail de l'entreprise, après le salaire et les horaires de travail.

Des aides financières disponibles pour les entreprises :

Il existe de nombreuses aides disponibles pour les petites et moyennes entreprises. Pourtant, plus de la moitié des entreprises ne connaissent pas et n'utilisent pas les fonds disponibles....

Diagnéo Santé est le portail dédié aux dirigeants de petites et moyennes entreprises.

Développé par la CGPME Ile-de-France et la Caisse d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, le portail vous permettra :

- D'évaluer vos connaissances et vos pratiques, via un autodiagnostic en ligne,
- De vous former grâce à nos supports de sensibilisation et de formation,
- D'être soutenu dans vos démarches, grâce à nos guides de bonnes pratiques et des aides financières disponibles en Ile-de-France.

[Cliquez ici pour vous inscrire et accéder gratuitement aux contenus](#)



Conditions d'accès et d'utilisation



- L'accès est libre, gratuit et confidentiel et ne demande aucune condition préalable (adhésion, pré-requis, ...). Les seules informations demandées sont l'activité principale et l'effectif de l'entreprise
- Le chef d'entreprise s'inscrit sur la plate forme Diagneo santé et sécurité de la CGPME et obtient un login et mot de passe personnel,
- Il clique en suite dans les différentes rubriques et accèdent ainsi aux questions
- Lorsqu'il a **répondu aux questions sur les trois thèmes** (*je décide et conduit la démarche de prévention, j'évalue les risques dans mon entreprise, je renforce les ressources en santé et sécurité*), il obtient deux résultats et une recommandation :
 - **Les points forts et faibles sur les trois thèmes et sous thèmes**
 - **Son style de management dominant**
 - **Une proposition d'aide ou d'accompagnement**
- Il peut ensuite accéder **au quatrième thème** (j'évalue les risques particuliers dans mon entreprise) ou il dispose d'outils d'autodiagnostic validés par INRS, ANACT, Carat)
- Enfin il dispose d'un **lien documentaire et des supports d'information**

Conditions d'accès et d'utilisation



- A tout moment, le chef d'entreprise peut interrompre l'utilisation de l'outil: toutes ses réponses sont conservées en vue d'obtenir le résultat final.
- Ses réponses comme les résultats du questionnaire sont confidentiels. Il est le seul à décider à qui il souhaite communiquer les résultats (collaborateurs proches, médecin du travail par exemple), et comment il souhaite en tirer les conséquences.
- Dans le cas d'une utilisation « nomade » une version PC est prévue



CONTENU

- 🏠 Accueil
- 📄 Fiches techniques
- 🧰 Boîte à outils
- 📖 Lexique
- ➕ Pour aller plus loin

COMPTE

- 👤 Mon compte
- 📈 Mes diagnostics

- 🚪 Déconnexion

Questionnaire

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

**Je décide
et conduis
la démarche
de prévention**

**J'évalue
les risques
professionnels
dans mon
entreprise**

**Je renforce
les ressources
en santé
et sécurité**

**J'évalue
des risques
particuliers
dans mon
entreprise**

Je décide et conduis la démarche de prévention

Sous thèmes



**Politique de
prévention**

**Responsabilités civiles
et pénales et
implication des
salariés**

**Préparation et
organisation du
travail**

**Supports de
formation**

documentation

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats

J'évalue les risques

Sous thèmes



**l'évaluation des
risques et du plan
d'actions**

**Analyse des Accidents
du Travail et des
maladies
professionnelles**

Santé au travail

**Etat et maintenance
des équipements**

**Supports de
formation**

documentation

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats

Je renforce les ressources en santé et sécurité

Sous thèmes



formation et
compétences S&ST

Sous-traitants

Intérimaires

Supports de
formation

documentation

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats

J'évalue des risques particuliers dans mon entreprise



Les troubles
musculo-
squelettiques

Le risque
chimique

Les risques
psychosociaux

Le risque
routier

Supports de
formation

documentation

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



Supports de formation Risques particuliers

- [Les bases de la prévention](#)*
- [Les méthodes d'analyses d'accidents](#)*
- [Les risques psychosociaux](#)*

* Cliquer sur les titres pour accéder aux documents



Documentation Risques particuliers

- [Evaluation des risques professionnels*](#)
- [Politique et management de la prévention*](#)

* Cliquer sur les titres pour accéder aux documents

Eric Cattaruzza
DRRP, Direction des partenariats



CONTENU

- [Accueil](#)
- [Fiches techniques](#)
- [Boîte à outils](#)
- [Lexique](#)
- [Pour aller plus loin](#)

COMPTE

- [Mon compte](#)
- [Mes diagnostics](#)
- [Déconnexion](#)

Questionnaire

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Je renforce les ressources en santé et sécurité

Programme de formation et compétences S&ST

1. Les compétences en santé et sécurité dans l'entreprise

- Nous rappelons les consignes de sécurité chaque fois que nécessaire car chacun doit être conscient des risques
- Nous organisons les formations obligatoires en santé et sécurité
- Nous formons régulièrement les salariés sur les risques et les mesures de prévention (formations non obligatoires)
- Nous avons désigné une personne compétente en santé et sécurité

2. La formation des représentants du personnel

- Je ne pense pas que la formation des représentants du personnel soit dans les attributions de l'entreprise
- Je respecte l'obligation de formation si les représentants du personnel me le demandent
- La formation des représentants du personnel est utile pour la prise en compte de la prévention
- J'encourage les représentants du personnel à se former en permanence

3. Part des formations SST dans les formations

- Les formations en santé & sécurité ne sont pas la priorité de l'entreprise
- Je ne programme que les formations obligatoires
- Je finance régulièrement des formations dans ce domaine, même si elles ne sont pas obligatoires
- Les formations en santé & sécurité sont la priorité de l'entreprise

4. Existence de sauveteurs secouristes du travail (SST)

- L'appel aux pompiers suffit
- J'ai des secouristes bénévoles en interne
- L'activité de l'entreprise oblige à avoir des SST
- Je considère que c'est indispensable

Attitude de l'entreprise vis à vis des sous-traitants

1. Risques importés via les sous-traitants

- Je fais confiance à l'entreprise extérieure
- C'est l'entreprise extérieure qui doit éviter d'introduire des risques dans mon entreprise
- En cas de co-activité, je dois prévoir les cas où des risques peuvent arriver.
- Nous avons fait une analyse conjointe des risques avec l'entreprise extérieure avant son intervention

2. Accueil des entreprises

- Je sais seulement la date à laquelle l'entreprise extérieure doit intervenir
- Je fais une description sommaire des lieux avant son intervention
- J'ai prévu une procédure d'accueil (visite des lieux, bon d'intervention, ...)
- Je nomme une personne pour accueillir et suivre le déroulement des travaux

3. Répartition des efforts SST entre les entreprises

- L'entreprise extérieure est responsable de son travail.
- Je respecte le plan d'intervention qui a été établi selon le décret du code du travail du 2 février 1992
- J'essaye de combler la défaillance de l'entreprise extérieure si je constate de mauvaises conditions d'intervention
- La répartition des efforts se négocie avant l'intervention et de façon équilibrée pour les deux parties

[Enregistrer](#)[Continuer](#)

Un exemple d'une partie du questionnaire
Maquette
Du projet



Autodiagnostic

Documentation

Liens utiles

CONTENU

- 🏠 Accueil
- 📄 Supports de formation
- 📖 Lexique
- ➕ Pour aller plus loin

COMPTE

- 👤 Mon compte
- 📈 Mes diagnostics
- 🚪 Déconnexion

Votre diagnostic

Vous avez obtenu 39 points.

Je suis un dirigeant sensibilisé à la question de la santé et de la sécurité

Je suis bien informé des aspects juridiques, financiers et humains de la prévention et je sais qu'il faudrait que je sois attentif à ce sujet. Cependant, j'ai encore du mal à mettre en place des actions de prévention efficaces pour plusieurs raisons :

- Je suis un peu perdu, et je ne sais pas par où commencer.
- Parce qu'à ce jour, la santé n'est pas une priorité pour le fonctionnement de mon entreprise.

Conseils :

- Je m'informe en téléchargeant les guides pratiques et les [documents de formation](#) sur Diagnéo Santé.
- Je m'inscrits aux formations et évènements proposés par la [CGPME Ile-de-France](#).

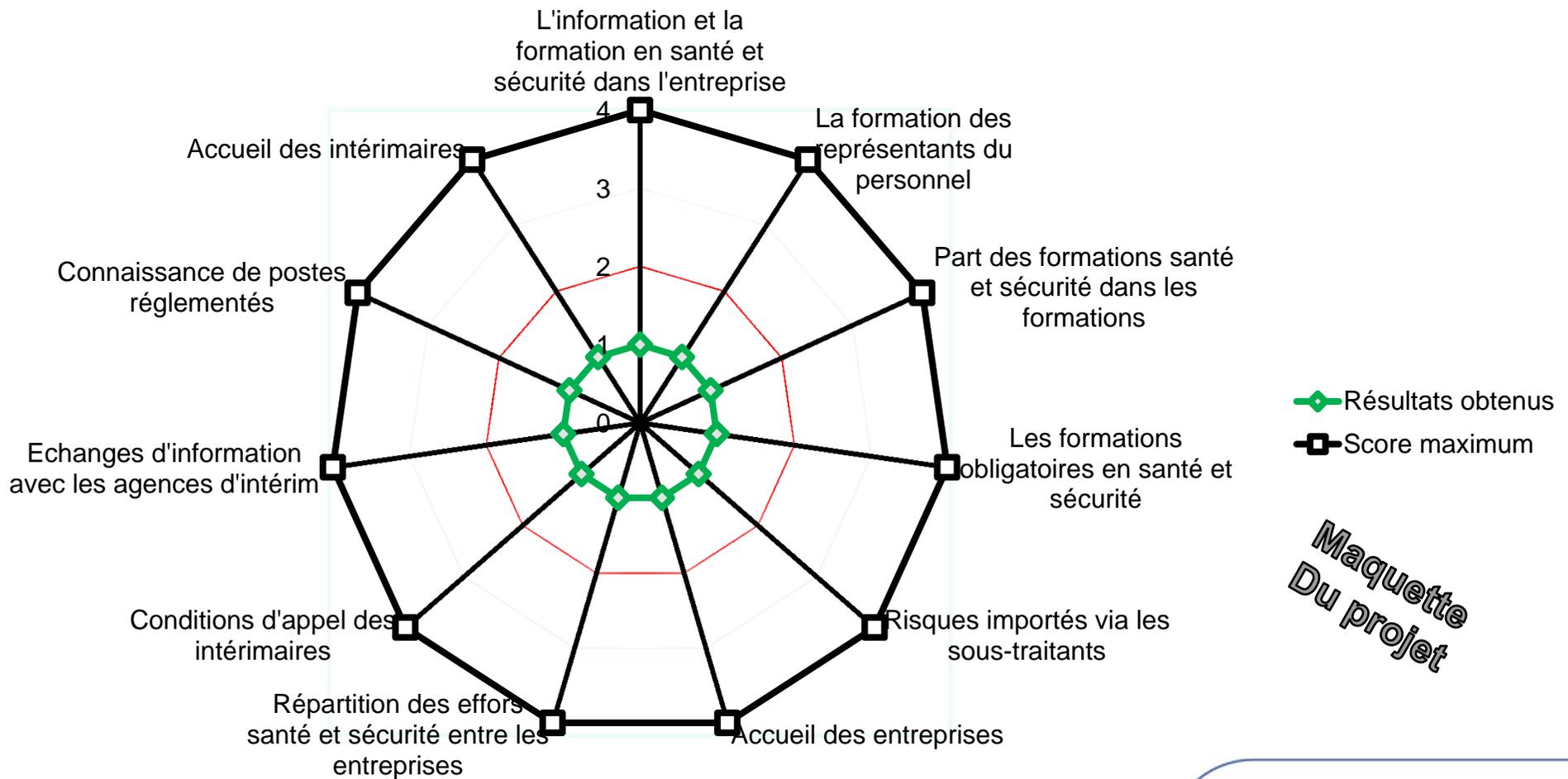
Stratégies possibles :

- Je réalise (ou modifie) le document unique d'évaluation du risque et le plan d'actions. Pour cela je peux contacter mon service de santé.
- Je vérifie la conformité de mes équipements de travail.
- J'organise une formation du personnel.

Je renforce mes compétences en santé et sécurité



Un exemple de résultats





En conclusion

- Il existe **plusieurs démarches de prévention** en entreprise qui comporte chacune des avantages et des inconvénients
- Le traitement de l'auto-questionnaire comportent deux parties :
 - Un traitement des résultats portant sur les 13 thèmes qui décrivent **les points forts et les points faibles du management santé et sécurité**
 - Un traitement des résultats qui permet de mettre en **évidence le style de management de la santé et sécurité du dirigeant**
- Ces résultats permettent de **définir des priorité d'actions** vers deux axes :
 - un axe concret portant sur une amélioration de la gestion de la prévention
 - Un axe portant sur les processus de changement possibles (passer d'un style de management à un autre).

Conditions de diffusion de l'outil



- La CGPME Ile de France va organiser une série de séances d'information et va mobiliser les délégués départementaux. Un lien va être fait avec le Diagneo RH existant
- La Cramif va mettre un lien sur le site www.cramif.fr et mobiliser son service Presse
- L'information va être diffuser auprès des SIST franciliens et de la Dirrecte